



Location des salles municipales 2025

Les tarifs sont soumis à la TVA (20% à ce jour). Ils sont fixés dans le tableau ci-dessous en \in TTC pour un créneau de location.

Salles	Jours	Créneau horaire	Tarifs 2025	
			Particuliers massicois Associations massicoises	Entreprises Particuliers non-massicois Associations non massicoises
Espace liberté — Salle 1	Le 31/12	9h-5h	1223	2470
	En semaine	9h-18h ou 19h-5h	400	723
	En semaine	9h-5h	795	1445
	Week-end	9h-5h	1012	1890
Espace liberté — Salle 2 ou 3	Le 31/12	9h-5h	641	1249
	En semaine	9h-18h ou 19h-5h	211	378
	En semaine	9h-5h	423	756
	Le week-end	9h-5h	511	956
Bernard Buffet	En semaine et le WE	9h-18h ou 19h-23h	133	218
	En semaine et le WE	9h-23h	267	437
Bourse du travail	En semaine et le WE	9h-18h ou 19h-23h	133	218
	En semaine et le WE	9h-23h	267	437

Maison de la Formation et de l'Emploi — Salle Galilée 1 ou 2, Lavoisier 1 ou 2	En semaine et le WE	9h-18h ou 19h-23h	100	164
	En semaine et le WE	9h-23h	200	327
Halle des Graviers Salle Polyvalente	En semaine et le WE	9h-18h ou 19h-23h	206	337
	En semaine et le WE	9h-23h	411	673
Halle des Graviers Petite Salle	En semaine et le WE	9h-18h ou 19h-23h	118	193
	En semaine et le WE	9h-23h	235	384

Salles	Clause non respectée	Tarifs ou montants appliqués
Espace liberté	Dépassement horaire supérieur à 30 min	500 euros
Petites salles	Dépassement horaire supérieur à 30 min	300 euros
Toutes les salles	Non-respect de la remise en état de propreté des locaux	300 euros
Toutes les salles	Dégradations matérielles	Facturation au prix coûtant de l'élément endommagé ou détruit
Toutes les salles	Sous-location de la salle	500 euros